



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 28 mai 2018 à 18h30

- Décide de mettre à disposition gratuitement le carré de verdure attenant à la déchetterie pour laisser paître des chevaux villageois ;
- Décide d'avaliser les tarifs d'eaux de consommation pour l'année 2018, à savoir Chf 2.20 (consommations obligatoires) et Chf 1.90 (consommation hors obligations) ;
- Décide de soumettre à une enquête administrative un projet d'installation d'un cabanon de jardin sur parcelle No 995 ;
- Décide de soumettre à l'enquête publique un projet de démolition d'un bâtiment existant et construction d'une villa sur parcelle No 615 ;
- Décide de soumettre à l'enquête publique un projet de transformation d'une maison villageoise, démolition et reconstruction de la remise sur parcelle No 700 ;
- Décide d'accepter l'augmentation des tarifs, non prévue lors de l'établissement du devis, pour la fourniture de panneaux de signalisation (supports) à la déchetterie ;
- Décide de solliciter une contre-offre pour la modification des installations électriques de la cabine téléphonique Swisscom (hors service) ;
- Décide de délivrer son autorisation pour la rénovation d'un conduit de cheminée, sis route des Montagnes ;
- Décide, suite à une requête d'un privé, d'autoriser la pose d'un panneau de signalisation de parking « privé » sur place de la Tillette ;
- Décide d'accorder le fractionnement de la parcelle No 67 ;
- Décide d'autoriser des travaux à la Cézille pour le compte de Swisscom ;

La Municipalité